



COMMENT FAIRE DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL UN VECTEUR D'ENGAGEMENT ET DE PERFORMANCE DU COLLABORATEUR

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AB052	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	681,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 12/06/2025 au 12/06/2025
- Du 07/10/2025 au 07/10/2025

OBJECTIFS

- Aborder avec assurance, méthode et confort cette situation spécifique d'entretien.
- Apporter les outils nécessaires à l'identification et à la formulation des objectifs collectifs et individuels.
- S'entraîner aux situations de communication requises par la spécificité de l'évaluation : écouter, comprendre la situation du collaborateur, assumer et affirmer sa position d'évaluateur en tant que manager.
- Se préparer à gérer les situations difficiles : blocage, formulation d'une critique efficace, critique émise de la part du collaborateur...

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des exercices et mises en situations permettent de préparer et de mener à bien ses entretiens annuels.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel du management, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Spécificités de l'entretien d'évaluation : Un dialogue constructif entre le manager et son collaborateur
- 1. Spécificités de l'entretien d'évaluation : outil de communication et de management
- 2. Fonctions de l'entretien d'évaluation pour le collaborateur, le responsable hiérarchique, l'entreprise et l'impact sur la gestion des ressources humaines
- B. Qu'évalue-t-on ?
 - 1. Évaluation de l'atteinte des objectifs ou mesure de la performance
 - a) Définition des activités du poste à l'identification des objectifs...
 - b) Pourquoi fixer des objectifs ?
 - c) Caractéristiques d'un objectif pertinent
 - d) Comment mesurer l'atteinte d'un objectif ?
 - e) Valoriser les résultats et formuler des critiques constructives en vue d'améliorer les performances
 - 2. Évaluation des compétences ou mesure de la maîtrise du poste
 - a) Comment formuler les différents types de compétences ?
 - b) Identifier les niveaux de maîtrise des compétences
 - c) Evaluer les compétences : mesurer l'écart entre compétences requises et acquises
 - d) Analyser les besoins de formation au regard du poste à tenir ou d'une évolution professionnelle possible et proposer un plan d'accompagnement
 - 3. Pronostic sur le potentiel d'évolution professionnelle. Évaluer les rythmes d'apprentissage et les capacités d'adaptation du collaborateur
- C. Entretien d'évaluation : Préparation et conduite
- Mise en situation

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Managers d'équipe de collaborateurs dans le secteur de l'assurance.
Toute personne devant mener des entretiens individuels d'évaluation.

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

681,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 11:20